Pénalisation financière due à l'augmentation des frais d'inscription au numerus clausus

Les personnes souhaitant étudier la médecine en Suisse doivent d'abord réussir le test d'aptitude pour les études de médecine (AMS). Depuis cette année, cet examen coûte 300 CHF au lieu des 200 CHF qu'il coûtait jusqu'à présent. Les étudiant-e-s en médecine, le SSP et la vsao-asmac s'opposent à cette augmentation des frais. Celle-ci pénalise les étudiant-e-s financièrement défavorisé-e-s, dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre qualifiée.

La Conférence suisse des hautes écoles (CSHE) justifie l'augmentation des taxes notamment par la pandémie et le besoin d'organiser les examens dans de plus grandes salles. Du point de vue des étudiant-e-s et des organisations, les tests peuvent toutefois se dérouler sans problème dans les locaux universitaires qui sont gratuits. Il serait ainsi possible de renoncer à la location coûteuse de halles d'exposition. D'après les évaluations annuelles de l'AMS effectuées par le Centre pour le diagnostic des tests (ZTD), il n'y a pas de différence de points AMS significative entre les différents locaux de test universitaires qui pourrait laisser penser à une inégalité - ni pendant la pandémie (2020-2022) ni dans les années précédentes.

La correction des frais de participation en fonction de l'inflation, lesquels n'ont pas changé depuis 1998, est compréhensible en théorie, mais discutable en pratique. D'une part, le renchérissement cumulé depuis 1998 en Suisse est loin d'atteindre 50%, d'autre part, certains pays parviennent à continuer à faire passer le test à un prix abordable. L'Allemagne, par exemple, se procure les questions du test auprès du même fournisseur que la Suisse (ITB - Institut für Test- und Begabungsforschung), mais demande des frais de test qui représentent moins d'un tiers des frais suisses (100 EUR).

La politique universitaire suisse accorde à juste titre une grande importance à l'égalité des chances. Augmenter les frais d'inscription pour faire face à l'augmentation des coûts est simple, mais va à l'encontre de l'objectif d'égalité des chances. "Nous sommes convaincus qu'une analyse approfondie des coûts permettrait de trouver des moyens efficaces et durables de réduire les frais de tests à long terme ou de les maintenir à un niveau bas. L'augmentation des frais pourrait ainsi être évitée", explique Abeelan Rasadurai, président de l'association d'étudiants NCWiki.

Même si l'augmentation des frais ne peut pas être retirée à court terme, les étudiant-e-s, NCWiki, le SSP et la vsao-asmac demandent qu'une solution simple soit proposée le plus rapidement possible afin de permettre aux personnes financièrement défavorisées de participer à l'AMS. Cela serait également dans l'intérêt des cantons et bénéficierait à la future génération de médecins.

Contact médias: Leon Guggenheim, leon.guggenheim@usi.ch Au nom de:











Leon Guggenheim - Comité NCWiki

Abeelan Rasadurai - Président NCWiki

Angelo Barrile - Président vsao-asmac Chlo

Seraina Campell - Représentation UNES VPOD-SPP

Chloé Rosenfeld - Représentation swimsa

Dr. Johannes Gruber - Secrétariat central